

Les États généraux communaux souhaitent réveiller la République !

À l'occasion des futures élections municipales et des prochains mandats locaux, les associations Les Doléances¹, Les Localos² et Changer de cap³ ont initié les États généraux communaux (EGC), démarche particulièrement inspirée et bienvenue dans le contexte actuel. Mode d'emploi pour agir tout de suite et maintenant sur la démocratie locale.

Le contexte

Les élections municipales du printemps 2026 doivent être un temps décisif pour que les citoyennes et citoyens prennent la main sur leur vie et leurs milieux de vie. Elles ne doivent ni servir de marchepied, ni être la grande répétition de l'élection présidentielle de 2027. En commençant cette fois par la commune. Ces élections municipales sont l'occasion de transformer les mouvements sociaux, depuis la crise des « gilets jaunes » jusqu'aux mouvements sociaux de l'automne 2025, en nouveau projet politique et démocratique.

Les États généraux communaux, c'est quoi ?

Les EGC invitent les habitantes et habitants des villages et petites villes à réfléchir ensemble à l'avenir de leur lieu de vie et aux conditions d'une République plus juste, plus solidaire, plus écologique et plus démocratique. L'objectif est de construire, en partant déjà de la commune, une société désirable pour le plus grand nombre, moins inégalitaire donc plus solidaire. Une société qui prenne soin des humains et des écosystèmes dans lesquels ils s'inscrivent. Et qui offre un avenir supportable aux jeunes générations.

La commune est le socle de cette société à faire advenir.

Les EGC peuvent également fournir un cadre d'organisation à des mobilisations citoyennes et des démarches déjà engagées, et contribuer à les mettre en réseau.

Les États généraux communaux, c'est qui ?

Les EGC, ce sont d'abord tous les habitants et habitantes de notre pays qui vont répondre à une question qui ne leur est pas ou plus posée : à quel projet de société souhaitent-ils contribuer de manière volontariste et concrète ? Il s'agit ensuite d'une initiative populaire portée par les associations Les Doléances, Les Localos et Changer de cap, mais aussi de nombreux alliés qui ont rejoint ou rejoignent le mouvement. Ces trois associations souhaitent s'appuyer sur une large alliance avec toutes les structures nationales ou locales qui revendiquent les mêmes valeurs et les mêmes buts indiqués dans la charte des États généraux communaux et s'inscrivent dans la complémentarité avec toutes les démarches démocratiques.

Pourquoi la commune ?

Parce que la commune est le premier espace de notre démocratie, son socle. Elle est l'endroit où l'on peut – où l'on devrait – décider ensemble de quelle manière on souhaite faire société. Elle est le lieu de la proximité, de l'action concrète, du « prendre soin ». La commune est notre lieu de vie. La République s'appuie sur des communes reliées et solidaires, mais autonomes et en capacité de se choisir un avenir commun.

Comment agir ?

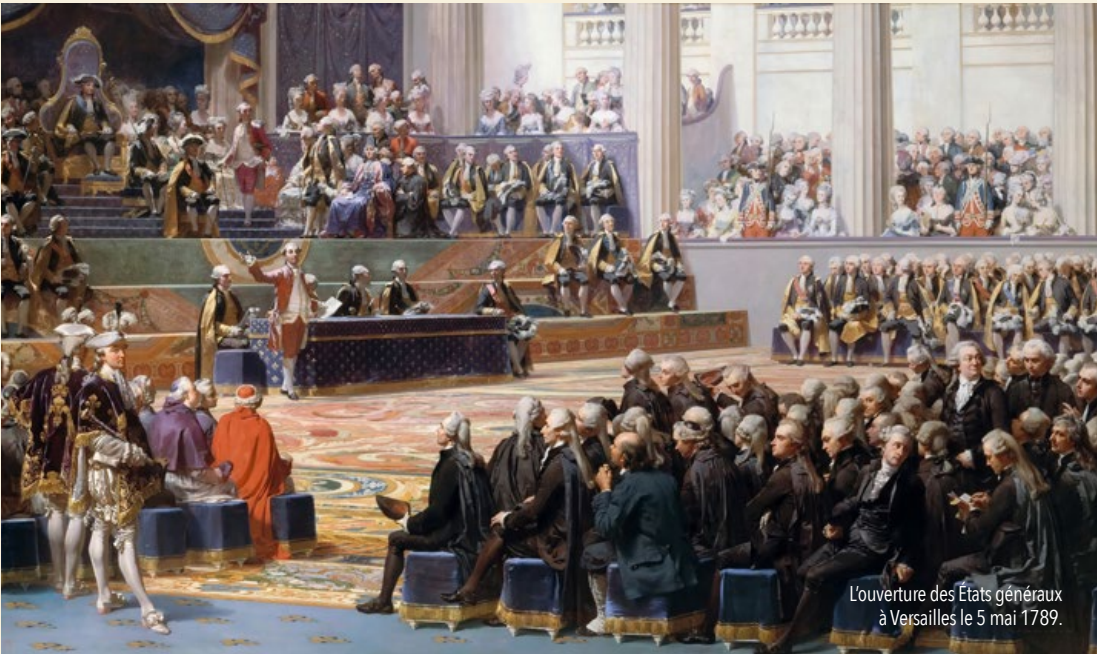
En organisant une Assemblée citoyenne communale (ACC).

Il s'agit avant tout d'un travail entre les habitantes et habitants pour définir ensemble ce que doit être la vie dans leur commune, et non d'une construction de liste électorale. L'Assemblée citoyenne communale a pour objectif de produire un manifeste qui rassemblera les constats, les critiques, les enjeux et les propositions du plus grand nombre de citoyennes et citoyens après délibération collective. Ce manifeste sera proposé à la/aux listes candidates pour qu'il puisse être porté et mis en œuvre dans le cadre du prochain mandat municipal de manière démocratique.

Remarque : Parce que la commune n'est pas un bocal ni une île, les propositions qui nécessitent des coopérations entre territoires ou des décisions à d'autres niveaux (intercommunal, départemental, régional, national) seront consignées dans une partie du manifeste. Elles pourront définir un programme d'actions ou de revendications.

Les cahiers de doléances 2018-2019 pour amorcer les travaux citoyens

Avec les cahiers de doléances de 2018-2019, nous disposons d'un trésor national qui demeure d'une brûlante actualité au regard des derniers mouvements sociaux de cet automne. Ces dizaines de milliers de paroles déposées font l'objet d'un travail citoyen et universitaire de synthèse. C'est un précieux matériau démocratique et politique. Elles dessinent de vraies priorités. Ces doléances, dont l'accès est possible tant au niveau local que national, doivent servir de



L'ouverture des États généraux à Versailles le 5 mai 1789.

Odonyme public



La Fête des possibles à Saint-Paul-en-Forêt (Var) : ici ou ailleurs, des possibles se dessinent.

303

base pour amorcer les ACC. Si des travaux récents de recueil d'expressions citoyennes existent, alors il sera intéressant de les mettre en perspective.

Qui peut organiser une Assemblée citoyenne communale ?

Partout en France, toutes les personnes motivées, soucieuses de l'avenir de leur commune et de la République : habitants et habitantes, élus et élues sortants, associations, acteurs et actrices économiques, collectifs formels ou informels, etc. La condition *sine qua non* est l'engagement à respecter la charte des États généraux communaux. Celle-ci rappelle les objectifs des ACC, garantit le respect de la parole déposée et l'aspect transparent de la démarche.

Les ACC n'ont pas vocation à élaborer des listes électorales, elles ont pour objectif d'exprimer en amont et de manière démocratique ce qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre pour une vie meilleure pour le plus grand nombre d'habitantes et d'habitants de la commune.

Et après les élections municipales ?

Si le manifeste est repris par une liste et que celle-ci remporte les élections, alors le conseil municipal le traduira en projet de territoire communal pour les mandats à venir, et s'engagera à en porter les enjeux au niveau inter-communal (programmation et plan d'action). Les habitantes et habitants contribueront également à l'évaluation participative tout au long de sa mise en œuvre, comme un outil de démocratie active.

Si la liste élue ne porte pas le manifeste, alors celui-ci pourra servir de base inspirante pour des dynamiques locales et une mise en œuvre partielle.

Le lien entre EGC et ACC

L'association Les Doléances rassemblera, en 2026 et 2027, tous les manifestes issus des ACC. Un travail de synthèse sera réalisé avec les collectifs citoyens volontaires afin d'en faire une force de proposition politique, notamment pour les échéances électorales nationales (présidentielle et législatives/sénatoriales) et territoriales (départementales et régionales). Chaque auteur et autrice de manifeste en sera le porte-voix.

Comment se faire aider ?

Les trois associations fondatrices mettent en place une organisation et des ressources spécifiques pour promouvoir et faciliter l'organisation autonome de toute Assemblée citoyenne communale. Des webinaires de présentation de la démarche seront organisés régulièrement dans les mois à venir.

- 1. Initiée par Fabrice Dalongeville, l'association Les Doléances est en lien avec une soixantaine de collectifs citoyens actifs dans l'animation démocratique locale.
- 2. Initié par Jean-Yves Pineau, le réseau national des Localos regroupe des citoyens, structures, élus autour du triptyque « démocratie locale, développement local, transitions ».
- 3. Le collectif Changer de cap, spécialisé dans les transitions territoriales, apporte son expertise méthodologique et politique à des dynamiques de co-construction locales.

POUR ALLER PLUS LOIN

• lesetatsgenerauxcommunaux.org